

autant que plusieurs députés réunis. Mais aujourd'hui, après que les membres de son parti eurent dit tout ce qu'ils avaient à dire, il était tout disposé à sacrifier le temps de tous les autres membres de la Chambre. Ce n'est là qu'une indication de la façon d'agir des socialistes dans le monde entier. Une fois arrivés au pouvoir par des moyens démocratiques, ils ne tardent guère à se conduire en autocrates tout comme nous les avons vu faire aujourd'hui quand ils ont cru qu'ils avaient une chance de s'emparer du pouvoir et qu'ils ont aussitôt commencé d'y attenter. J'appuie donc l'amendement proposé par la représentante d'Hamilton-Ouest (M^{me} Fairclough). Je crois que nous devrions reprendre nos travaux.

Des voix: Bravo!

M. White (Middlesex-Est): Je ne désire pas y être poussé par le représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), ni par personne d'autre.

M. J. A. Charlton (Brant-Wentworth): Monsieur l'Orateur, comme l'a dit l'honorable député de Middlesex-Est (M. White), c'est la première fois, depuis que je fais partie de la Chambre, que je participe à un débat sur la procédure. Les honorables députés conviendront que j'ai pris très peu de temps à la Chambre; toutefois je puis, au besoin, siéger toute la nuit. Nous avons été témoins aujourd'hui d'un singulier concours de circonstances, le plus extraordinaire même qu'il m'ait été donné de voir depuis mon arrivée ici.

A onze heures ce matin, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a présenté une motion, en collaboration, dirons-nous, avec d'autres. A deux heures et demie cet après-midi, chacun avait toute faculté de parler à son gré grâce à la proposition que l'honorable député d'Eglinton (M. Fleming) a présentée...

Des voix: Règlement!

M. Charlton: La Chambre des communes n'a, je crois, qu'un Orateur. L'honorable député a proposé, avec l'appui de notre parti, que la séance se prolonge ce soir jusqu'à minuit, si le motionnaire consentait à retirer sa motion. Les membres de la C.C.F., ceux du Crédit social et les ministériels n'ont rien dit. Personne n'a tenté de donner suite à l'offre. Les députés cécédistes disent maintenant qu'ils voulaient parler, mais s'ils l'avaient réellement voulu, ils pouvaient accepter l'offre qui leur a été faite cet après-midi à deux heures et demie. Je suis prêt à reprendre mon siège s'ils veulent profiter de cette occasion. Apparemment, ils ne sont pas disposés à le faire. Après que le député

d'Eglinton eut parlé ce matin, le premier ministre (M. St-Laurent) nous a menacés d'imposer la clôture.

Des voix: Règlement!

M. Charlton: Je n'ai pas pris part jusqu'ici au débat. Je ne menace personne.

M. Sinnott: C'est peut-être mieux ainsi.

M. l'Orateur: Il vaut peut-être mieux pour le député de s'en remettre à l'Orateur.

M. Charlton: Si certains députés qui se tiennent derrière les rideaux ou qui siègent sur les banquettes de l'arrière disaient ce qu'ils pensent, nous nous entendrions peut-être mieux.

Une voix: Ce ne serait pas parlementaire.

M. Charlton: Si le premier ministre n'avait pas fait cette déclaration ce matin, il y aurait eu moins de passion dans le débat d'aujourd'hui. Nous ne permettrons pas qu'on nous bouscule et c'est pourquoi j'ai pris la parole. Si le Gouvernement veut nous tenir sous le coup d'une menace, l'opposition n'a plus qu'à défendre ses droits par tous les moyens qui lui restent.

M. Robison: Monsieur l'Orateur, j'invoque de nouveau le Règlement. Je demande une décision bien précise sur l'à-propos de ce que dit le député. Si nous ne l'obtenons pas je demande la permission de me retirer de la Chambre.

M. Fraser: Nous vous laisserons partir!

M. Charlton: Les interruptions font notre affaire!

Le très hon. M. Gardiner: De toute façon, vous ne faites que tuer le temps.

M. Charlton: C'est au principe que nous nous opposons et nous le combattons même s'il nous faut demeurer ici jusqu'à Noël. Si un tel principe devait être accepté, j'avoue bien franchement que tout député ou tout membre du parti ministériel pourrait présenter une motion semblable en cette enceinte et écraser l'opposition.

M. l'Orateur: Le député s'en tient-il à la motion à l'étude?

Une voix: Il n'en sait rien.

M. l'Orateur: Je ne sais pas au juste de quoi parle le député; je lui fais cependant observer que ses remarques doivent se rapporter, non pas à la motion principale ni à une autre motion, mais à l'amendement.

M. Charlton: J'admets que je parlais de la motion principale. Je le regrette, j'enfreignais le Règlement. Depuis une semaine, nos séances ont commencé chaque jour, à